



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Salle Communale des Moulins**, le **25 mai 2020**, à **18H30**.

Affiché le 18/05/2020

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Election du Maire
- 02 - Détermination du nombre d'adjoints
- 03 - Election des adjoints
- 04 - Lecture de la Charte de l'élu local par le maire élu

Le Maire
Christian MOUNIER



Dans le cadre des mesures liées à l'état d'urgence sanitaire,
cette séance se déroulera à huis-clos,
conformément à l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020